



Addis Abeba, Éthiopie, B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel : situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ

L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DE LA SIGNATURE, PAR LA COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD, DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI

L'UA exhorte les parties maliennes à œuvrer de bonne foi à la mise en œuvre effective de l'Accord

Addis Abéba, le 20 juin 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, se réjouit de la signature, par la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), ce jour, à Bamako, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, ouvrant ainsi la voie à la mise en œuvre consensuelle des dispositions qui y sont contenues. Cette signature est la concrétisation de l'engagement solennel pris par la CMA dans le «Relevé de Conclusions des Consultations préparatoires à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation» qu'elle a conclu avec le Gouvernement malien à Alger, le 5 juin 2015. L'UA était représentée à la cérémonie de signature par l'ancien Président Pierre Buyoya, Haut Représentant pour le Mali et le Sahel et chef de la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL).

La Présidente de la Commission félicite les dirigeants de la CMA pour avoir fait le choix de la paix et de la réconciliation, en se joignant à l'Accord issu du processus d'Alger, qui constitue un compromis équilibré prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties, dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que du caractère laïc et de la forme républicaine de l'Etat. Elle réitère son appréciation au Président Ibrahim Boubacar Keita et à son Gouvernement pour avoir su garder la porte du dialogue ouverte et pris des décisions courageuses afin d'arriver aux résultats d'aujourd'hui. Elle exprime son appréciation aux Mouvements de la Plateforme d'Alger qui ont posé des actes positifs de nature à faciliter cette étape du processus de paix, notamment l'engagement de se retirer de la ville de Ménaka. Elle renouvelle l'appréciation de l'UA à l'Algérie, Chef de file de la Médiation, pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer pour la paix et la stabilité au Mali et dans la région du Sahel et les sacrifices consentis dans ce cadre, et remercie l'ensemble des pays de la région et les autres membres de la communauté internationale ayant aidé les parties à rapprocher leurs positions.

La Présidente de la Commission souligne la nécessité pour les Parties maliennes de persévérer dans leurs efforts pour parvenir durablement à la paix et à la réconciliation. À cet égard, elle rappelle, ainsi que le stipule l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, que la première garantie de l'aboutissement de celui-ci réside dans la sincérité des Parties, leur bonne foi et leur engagement à assumer les décisions convenues et à les traduire dans les faits.

La Présidente de la Commission exprime à nouveau l'engagement de l'UA à suivre et à accompagner le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, dont elle est l'un des Garants. Elle appelle les États membres de l'UA et l'ensemble de la communauté internationale à mobiliser le soutien politique, financier et technique nécessaire pour l'application effective de l'Accord.

Il convient de rappeler que l'Accord pour la paix et la réconciliation avait été signé, le 15 mai 2015 à Bamako, par le Gouvernement malien, les Mouvements de la Plateforme d'Alger et des composantes de la CMA, ainsi que par les membres de la Médiation conduite par l'Algérie, y compris l'UA.